



## Communiqué de presse

### L'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) entrent au capital de MicroCred S.A.

*Paris, le 22 mars 2007.*

L'Agence Française de Développement (AFD) ainsi que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont confirmé leur entrée au capital de MicroCred S.A. le 14 février dernier. Ces deux institutions prendront chacune une participation à hauteur de 13% dans le capital de MicroCred aux côtés des actionnaires fondateurs de MicroCred, PlaNet Finance, la Société Financière Internationale, Axa Bank Belgium et, la Société Générale.

Opérateur principal du dispositif français d'aide au développement, l'AFD est fortement impliquée depuis plus de dix-neuf ans dans ce secteur et a financé plus de 50 projets et institutions pour un montant total de 267M€ en direction de 1,5 million de bénéficiaires. Par son intervention auprès de MicroCred, l'AFD poursuit ainsi cet engagement dans le secteur de la microfinance.

De par son positionnement auprès de MicroCred, la BEI espère renforcer l'accès aux financements des populations aux revenus modestes, un engagement qui s'inscrit dans sa stratégie en faveur du développement du secteur de la microfinance.

Arnaud Ventura, Président du Directoire de MicroCred voit dans ce partenariat avec deux grands acteurs internationaux de grands espoirs de pouvoir implanter de nouvelles institutions dans des pays et régions où le secteur financier n'atteint pas les populations les plus pauvres et en particulier en Afrique Sub-saharienne. « Nous sommes heureux de la confiance que nous accorde la BEI et l'AFD en entrant au capital de MicroCred. Leur présence au Conseil de Surveillance de MicroCred, présidé par M. Jacques Attali, président de PlaNet Finance, sera aussi très bénéfique pour l'atteinte de nos objectifs en 2007. Nous envisageons ainsi d'accélérer le rythme des investissements du groupe, notamment en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique Latine. »

Le groupe MicroCred prévoit l'ouverture d'au moins 3 nouvelles institutions dans les prochains mois.

#### Plus d'informations :

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)  
[www.bei.europa.eu](http://www.bei.europa.eu)  
[www.microcred.org](http://www.microcred.org)

#### Contact Presse:

**ADF** - Guillaume de Saint Phalle  
[desaintphalleg@afd.fr](mailto:desaintphalleg@afd.fr)  
+ 331 53 44 36 64  
**BEI** - Bram Schim van der Loeff  
[a.schimvanderloeff@eib.org](mailto:a.schimvanderloeff@eib.org)  
+352 43 79 31 30  
**MicroCred S.A.**- Audrey Le Blanc  
[aleblanc@microcred.org](mailto:aleblanc@microcred.org)  
+ 33 1 49 21 26 47



### **A propos de l'Agence Française de Développement :**

L'Agence Française de Développement est un établissement public dont la mission est le financement du développement. Sur les cinq continents et dans les collectivités d'outre-mer, elle soutient des projets économiques et sociaux portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif. En 2006, les engagements de l'AFD se sont élevés à 3,1 milliards d'euros. L'AFD soutient actuellement plus de 50 projets dans le secteur de la microfinance. Elle accorde des financements aux institutions de microfinance sous forme de prêts, de fonds propres et de garanties, leur apporte de l'assistance technique et contribue à améliorer leurs bonnes pratiques. L'Agence travaille également à développer la prise en compte de la responsabilité sociale et environnementale dans les entreprises des pays du Sud.

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

### **A propos de la Banque Européenne d'Investissement :**

Créée en 1958 par le Traité de Rome, la BEI finance des projets d'investissement concourant à la réalisation des objectifs des politiques de l'Union européenne (UE). Elle participe également à la mise en œuvre de la politique de coopération de l'UE avec les pays tiers qui ont conclu avec cette dernière des accords de coopération ou d'association.

Actuellement, les prêts de la Banque dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sont accordés dans le cadre de la Facilité d'investissement, mécanisme créé en vertu de la Convention de partenariat ACP-UE, signée à Cotonou en juin 2000. L'enveloppe financière disponible au titre de l'Accord de Cotonou se monte, pour la période 2002-2006, à 15,2 milliards d'EUR au total, dont 11,3 milliards d'EUR d'aide non remboursable fournie par les États membres de l'UE, 2,2 milliards d'EUR gérés par la BEI au titre de la Facilité d'investissement et un maximum de 1,7 milliard d'EUR à accorder sous la forme de prêts sur les ressources propres de la BEI. La Facilité d'investissement est un mécanisme renouvelable (le produit des remboursements sera investi dans de nouvelles opérations), dont l'objectif consiste à soutenir des projets solides sur les plans technique, environnemental, financier et économique, et qui relèvent du secteur privé ou de la partie du secteur public gérée selon des critères commerciaux.

[www.bei.europa.eu](http://www.bei.europa.eu)

### **A propos de MicroCred:**

MicroCred est une société d'investissement dont la mission est de constituer un groupe de sociétés et de banques spécialisées dans la microfinance. MicroCred développe un modèle innovant qui permet aux microentrepreneurs, exclus du système bancaire traditionnel, d'avoir accès aux services financiers. MicroCred compte créer ou prendre des participations dans 15 sociétés et/ou banques de microfinance d'ici 2011.

Parmi les actionnaires fondateurs de MicroCred Holding se trouvent : PlaNet Finance, la Société Générale, Axa Belgium et la Société Financière Internationale, filiale de la Banque mondiale.

[www.microcred.org](http://www.microcred.org)